

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 5 (1864), p. 1-4

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1864__5__1_0

© Société de statistique de Paris, 1864, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



I.

Procès-verbal de la séance du 6 décembre 1863.

Le 6 décembre 1863, la Société de statistique de Paris s'est réunie dans le local ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. L. de Lavergne, membre de l'Institut.

Le procès-verbal est adopté sans réclamation.

M. le secrétaire analyse la correspondance. Elle ne provoque aucune observation.

Sur la proposition de M. le Président, la Société admet, comme membre correspondant étranger, M. le docteur Grœtzer, membre du conseil supérieur de santé en Prusse, et médecin en chef des hôpitaux de Breslau.

Sur la même proposition, elle ajourne à sa plus prochaine séance, conformément au règlement, son vote sur la candidature au titre de membre titulaire, de M. Maurice Garnier, député des Basses-Alpes.

M. Legoyt lit la première partie d'un travail ayant pour titre : *Du suicide en France et dans quelques États de l'Europe.*

Ce mémoire donne lieu aux observations ci-après :

M. le docteur Bourdin. « Ayant moi-même fait des recherches statistiques sur le même sujet, je demande la permission d'entretenir la Société des résultats auxquels je suis parvenu. Je toucherai seulement quelques points sur lesquels mon opinion n'est pas entièrement conforme à celle de M. Legoyt. 1° La plupart des personnes qui se sont occupées des causes des suicides, ont attribué une influence prépondérante aux causes morales. Cette influence est-elle réelle? Non. En effet, les chiffres démontrent que le plus grand nombre de suicides coïncide avec le solstice d'été, et le plus petit nombre avec le solstice d'hiver; ils démontrent que le suicide suit, dans sa marche annuelle, deux périodes distinctes : l'une ascendante, commençant au solstice d'hiver; l'autre descendante, commençant au solstice d'été. Si les causes morales jouaient réellement le rôle qu'on leur assigne, elles agiraient aussi bien en été qu'en hiver. La liberté humaine n'a pas de saison. L'homme jouit, au moment des longs jours, d'une liberté égale à celle qu'il possède vers la fin de décembre. A l'appui de mon opinion, je citerai un fait qui me semble avoir quelque valeur, je dis que certaines perturbations morales profondes ne réagissent pas toujours sur la production du suicide. S'il en était autrement, les révolutions politiques, par exemple, qui bouleversent tant d'existences, devraient conduire à des actes nombreux de désespoir. Or, les chiffres officiels nous apprennent que les deux années,

1830 et 1848, se distinguent par une diminution notable des suicides. — 2° L'influence des saisons se manifeste avec évidence quand on divise l'année à la manière des météorologistes, c'est-à-dire en commençant par le mois de décembre. Toutefois, en suivant la division ordinaire, on trouve encore une augmentation considérable du nombre des suicides, augmentation correspondant à la saison d'été. — 3° Les saisons agissent-elles en raison de la température? Je ne le crois pas. Si la chaleur était cause des suicides, on en compterait dans les pays chauds plus que dans les pays froids. Or, la statistique démontre le contraire en ce qui concerne notre pays. En effet, si l'on divise la France en deux parties à peu près égales, par une ligne se dirigeant de l'est à l'ouest, on a, au sud de cette ligne, une population qui fournit moitié moins de suicides que la population située au nord. — 4° Cette division de la France m'a aidé à dresser une carte qui permet de saisir d'un seul coup d'œil la répartition du suicide dans les divers départements. Au nord existe Paris, comme centre, représentant le plus grand nombre proportionnel de suicides. Le département de la Seine est entouré de plusieurs ceintures, dans lesquelles le nombre des suicides va toujours en décroissant à mesure que l'on s'éloigne de Paris. Au midi, on observe une disposition inverse. Les départements qui offrent le moins de suicides suivent une ligne partant du nord des montagnes de l'Auvergne et se prolongeant jusqu'aux Pyrénées. Le nombre des suicides augmente de plus en plus dans les départements qui s'éloignent de cette ligne centrale. Est-il présumable que le sentiment religieux préserve du suicide les contrées montagneuses? On peut en douter. Ce sentiment n'est un frein insurmontable, ni pour le suicide, ni pour la folie. Mais, d'ailleurs, les influences de la saison et de la longueur des jours ne se feraient pas sentir d'une manière aussi évidente, si la religion tenait le premier rang comme cause préservatrice. Les montagnards ne sont pas plus religieux au solstice d'hiver qu'au solstice d'été. — 5° On se tue, depuis dix ans, à toutes les périodes de la vie. Si l'on ne tient compte que des chiffres absolus, on trouve le plus grand nombre de suicides entre 40 et 50 ans. Si l'on compare le nombre des suicidés avec les survivants du même âge, on arrive à ce résultat bien différent, que la proportion des suicides augmente d'autant plus que l'âge des victimes est plus avancé. Les hommes et les femmes sont soumis à cette même loi. — Ces observations faites, je me plais à rendre hommage au travail si consciencieux et si exact de M. Legoyt. Mon but n'est pas de le contredire, mais d'éclairer la question dans la mesure de mes recherches personnelles. »

M. Legoyt. « Je demande à répondre à quelques-unes des observations de M. le docteur Bourdin. Je maintiens, contre lui, la prédominance des causes morales sur les causes physiques, ou plutôt sur la plus importante, d'après lui, des causes physiques du suicide, l'insanité ou l'aliénation mentale. Et d'abord, j'invoquerai les recherches de l'administration, recherches très-désintéressées, sans aucun parti pris scientifique. Or, ces recherches, faites auprès des membres de la famille, des amis, des personnes, en un mot, qui ont vécu le plus intimement avec les suicidés, s'accordent à constater que le suicide a été, dans le plus grand nombre des cas, le résultat d'une mûre délibération et a eu pour mobile ou des peines morales ou des souffrances physiques intolérables. Je puis ajouter que les observations de même nature, faites dans ceux des pays autres que la France qui publient les relevés de leurs suicides annuels, sont entièrement dans le même sens.

« Maintenant, s'il était permis, dans une discussion de cette nature, de faire inter-

venir les résultats de ses recherches personnelles, je pourrais raconter un certain nombre de cas de suicide, qui ont été l'objet d'une résolution fortement motivée, à en juger notamment par les écrits laissés par les suicidés.

« Mais, en y réfléchissant, peut-être n'y a-t-il, entre le docteur Bourdin et moi, qu'un simple malentendu et qu'au fond nous sommes d'accord. S'il veut dire que l'appréciation, par les suicidés, des circonstances qui les ont déterminés à quitter volontairement cette vie, était exagérée, non conforme à la réalité, qu'à ce point de vue, ils se sont, dans une certaine mesure, soustraits à l'empire de la raison, je suis assez disposé à partager son avis. Mais s'il prétend que tous les suicidés étaient de véritables fous qui, avant de se tuer, avaient commis des actes d'aliénation mentale, je suis fermement convaincu qu'il se trompe.

« M. Bourdin argumente de ce fait que les suicides sont plus nombreux dans la saison chaude que dans la saison froide, et qu'on ne saurait admettre, dans la supposition de la prédominance des causes morales, qu'elles agissent plus fortement dans une saison que dans l'autre. Mais il oublie que, sous l'influence d'une température élevée, les impressions sont plus vives, plus fortes, plus pénétrantes; que tous les actes de la vie de relation sont empreints d'une plus grande énergie, ont un caractère de soudaineté plus marqué, et que par conséquent la résolution de se suicider peut être prise plus facilement, plus rapidement en été qu'en hiver. La belle saison offre, d'ailleurs, pour le suicide des facilités que ne présente pas la saison froide. Bien des malheureux, par exemple, se noieront en été, auxquels l'asphyxie dans l'eau répugnerait presque invinciblement en hiver. Pendant cette dernière saison, la famille est plus concentrée, plus intime, plus fréquemment réunie; par suite, les occasions de suicide sont moins nombreuses. D'un autre côté, il ne faudrait pas perdre de vue qu'un grand nombre d'accidents sont pris pour des suicides et que les morts accidentelles sont surtout nombreuses dans la saison chaude.

« M. Bourdin assure que si les causes morales avaient la prédominance que je leur attribue, les suicides seraient surtout fréquents dans les années de révolution. Mais, d'abord, je ne suis pas certain que les désespoirs politiques jouent un rôle considérable dans les causes du suicide; puis, on peut raisonnablement admettre que ce n'est pas sous le coup même de l'événement que le suicide doit s'accomplir. Ceux que les révolutions atteignent dans leurs affections ou leurs intérêts ne doivent guère recourir à cette résolution extrême, que lorsqu'ils n'ont plus l'espérance de voir se rétablir l'ordre de choses qu'ils regrettent; or, on sait combien, en matière politique, les espérances sont fortes et persistantes....

« Tout en reconnaissant, avec moi, que le plus grand nombre des suicides s'accomplit dans la saison chaude, M. Bourdin estime que l'élévation de la température ne joue aucun rôle dans cet accroissement. S'il en était autrement, dit-il, il y aurait plus de suicides dans les pays chauds que dans les pays froids ou tempérés. Or, dit-il, il n'en est pas ainsi, au moins en France. Mais mon honorable contradicteur me semble ici oublier que les pays chauds, ou du moins relativement chauds par rapport à d'autres qui le sont moins, ont aussi leur saison froide et leur belle saison, et que, dans ces pays comme dans les autres, l'influence de l'élévation de la température sur la fréquence du suicide se fait également sentir.

« M. Bourdin n'admet pas que le sentiment religieux ait, en ce qui concerne le suicide, une force préventive, et il raisonne ainsi : « Si cette force existait réellement,

l'action des saisons serait nulle sur elle; or, même dans les départements où M. Legoyt admet la prédominance du sentiment religieux, on se tue plus dans la belle que dans la mauvaise saison.» Mais j'ai dit que, *toutes choses égales d'ailleurs*, c'est-à-dire l'action des saisons réservée, les départements religieux, ou que je présume tels, commettent moins de suicides que ceux où j'ai admis que prévaut l'indifférence en matière religieuse.

« Je constate, d'ailleurs, avec plaisir, en terminant, que tous les autres points de mon mémoire ont l'adhésion de mon honorable collègue. »

M. Brière de Boismont. Mon confrère, M. Bourdin, est un des adeptes, et des plus convaincus, j'en conviens, de la petite école qui veut voir dans le suicide, un acte de démence, et d'une démence déjà établie par des manifestations antérieures. J'ai étudié longuement la question, il le sait, puisque j'ai publié les résultats de mes recherches dans un livre qui a eu quelque notoriété. Je ne suis donc pas pris au dépourvu par une discussion de cette nature. Eh bien, je n'hésite pas à affirmer que l'opinion de mon confrère est, dans le plus grand nombre des cas, démentie péremptoirement par les faits. Comment peut-il croire, par exemple, pour citer le premier exemple qui me vient à l'esprit, que les Indiens qui, à un signe du maître, ou dans des cérémonies religieuses, s'égorgent par milliers, aient été antérieurement fous? comment admettre que ces généraux japonais ou chinois qui s'ouvrent le ventre, sous l'influence d'un faux point d'honneur, parce qu'ils ont été battus par l'ennemi, étaient antérieurement atteints d'aliénation mentale?

M. Bourdin. L'exemple n'est pas concluant. Nous ne connaissons pas assez l'extrême Orient pour savoir affirmer quoi que ce soit sur les causes du suicide dans cette partie du monde.

M. Brière de Boismont. L'heure est trop avancée pour que je puisse, au moins en ce qui me concerne, continuer cette discussion. Mais je me propose de la reprendre à l'occasion de la lecture, par M. Legoyt, de la seconde partie de son mémoire.

M. le Président. L'impression qui m'est restée de cette discussion, c'est que si M. Bourdin sacrifie trop aux causes physiques, M. Legoyt est un partisan trop exclusif des causes morales. La vérité est très-probablement entre les deux extrêmes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
